



Compte rendu du conseil municipal du 4 novembre 2020

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. OBARA Sylvain, M. Jean-Marc GILEWICZ, Mme Anne RAMAND, M. Fabien OBARA, Mme Maryse SANZEY, M. Guillaume FEVEZ

Membres absents excusés :

Mme CHARLIER Myriam, Mme MOLLON (HACQUIN) Marie-Ange, M ROBERT David, M MARTINET Pascal

Pouvoirs : M. ROBERT David à M. GARDEL Romuald, M. MARTINET Pascal à M. OBARA Fabien, Mme MOLLON Marie-Ange à M. OBARA Sylvain

Secrétaire de séance : M. Gilewicz Jean-Marc

Ouverture de la séance à 19 h 05

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11/09/20.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2. Encaissement du chèque reçu de M. & Mme Quantin

Suite à un prêt de vaisselle, la mairie a reçu un don en chèque de 40€.

Le conseil municipal approuve son encaissement à l'unanimité

3. Désignation du délégué AGEDI

La mairie utilise un logiciel : AGEDI pour gérer l'état civil, le cadastre, les délibérations, les arrêtés...

AGEDI est géré par un syndicat basé à Aurillac (Cantal).

Le maire est membre d'office de ce syndicat, AGEDI recherche un délégué départemental et demande au conseil de proposer un de ses membres.

Anne Ramand se propose pour être déléguée AGEDI.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité Anne RAMAND comme déléguée AGEDI

4. Implantation d'un Sous Répartiteur Optique pour le très haut débit- Convention de servitude SRO avec Losange

SRO : Sous répartiteur optique.

Après études de différents lieux pour l'implantation du SRO, il est finalement proposé de l'implanter derrière la maison de santé, à l'angle du bâtiment avec la rue Milaville.

Proposition acceptée à l'unanimité

5. Réhabilitation du système d'assainissement du logement de La Poste et La Poste

Suite à des choix budgétaires, cette installation ne faisait pas partie du programme de réhabilitation des installations d'assainissement des bâtiments communaux.

Cependant, la vétusté de l'installation présente des problèmes d'odeurs et nous oblige à intervenir.

Après réflexion, il semble que la meilleure des solutions est de réhabiliter l'installation du logement, ainsi que l'agence Postale.

Le coût des travaux de mise aux normes est d'environ 15270€ et serait subventionné à hauteur de 7000€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de passer commande des travaux pour la mise aux normes de l'installation.

6. Questions diverses

– Les locataires de l'appartement 3 rue des écoles ont quitté le logement depuis plusieurs semaines et ne sont pas présentés au rdv du 31/10 pour l'état des lieux de sortie laissant ce dernier dans un état pitoyable. Une demande écrite pour le retour des clés a été formulée par la mairie.

La communication étant difficile, nous nous renseignons sur les différents recours.

A noter également qu'ils ont fait la démarche de déménagement auprès de la CAF en Août qui a entraîné le non-paiement des loyers de septembre et octobre

– Les forains ont quitté le village, ils ont pu ouvrir 2 jours en respectant le protocole imposé par la préfecture et sont plutôt satisfait dans l'ensemble.

– La mairie possède une lame de déneigeuse (appartenant 50% à la commune / 50% à l'AFR de Rembercourt), il sera mis en place une organisation pour pouvoir intervenir en cas de neige.

– La fin d'année approche, les colis seront renouvelés. Mme Maryse Sanzey se charge de l'organisation.

– La mairie a reçu une demande de la communauté de commune concernant le recensement des enfants de 0 à 18 ans sur la commune dans le cadre du projet de territoire et de la redynamisation des pôles petite enfance et jeunesse.

– Nous avons fait réception d'un courrier de Mme Dupouy Valérie pour la mise en place d'une MAM sur Vaubécourt. Ce courrier présente succinctement la structure et fait la proposition d'un éventuel questionnaire à destination des familles pour identifier les besoins.

– « Ma fameuse idée » budget participatif du conseil général, les votes sont ouverts jusqu'au 15 novembre via internet à : détails et vote <https://jeparticipe.meuse.fr/>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc GILEWICZ

Le Maire,
Sylvain OBARA